RAPPELS: OBLIGATIONS SANITAIRES DE LA RENTRÉE

• Depuis le 27 juillet 2021, le port du masque est à **nouveau obligatoire** dans l'Hérault, y compris en

• Du 9 août au 15 novembre 2021, la présentation du

« Pass Sanitaire » est obligatoire sur tous les lieux et événements, jusqu'aux prochaines mesures gouvernementales.

• A compter du 30 septembre, le « pass sanitaire » sera obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans.

TOUT SAVOIR SUR LE PASS SANITAIRE:

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire



Contacts utiles

Services Municipaux

Tél: 04 67 55 40 84 / Fax: 04 67 55 52 65 Email: contact@montarnaud.fr Lundi, jeudi vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Mardi : 8h30 à 12h Mercredi: 8h30 à 12h et 14h à 18h

Permanence des Elus : sur rendez-vous Permanence CCAS (Affaires sociales): Tli sur rendez-vous Service Urbanisme : permanence téléphonique et

prise de rendez-vous mardi et jeudi matin **POLICE MUNICIPALE**: 04 67 59 13 53

DÉCHÈTERIE Syndicat Centre Hérault :

Matin: 9h - 12h // Après midi: 14h - 17h15

DÉFIBRILLATEUR : disponible en Mairie

CORRESPONDANTS MIDI LIBRE

Syndicat Centre Herault: 04 67 88 18 46

Autres Services

Fermeture les dimanche et lundi

Sophie Lepin: 06 20 98 69 01

Laurent Arnaud: 06 22 56 16 51

GENDARMERIE: 04 67 75 18 99

ESPACE MULTIMEDIA: 06 20 92 22 24 Accueil Tout Public: lundi et vendredi. de 16h à 17h45, à la bibliothèque municipale. Cours collectifs ou particuliers: sur rendez-vous.

SERVICE JEUNESSE: 06 17 37 82 04 ALSH « Les Quistitis 3-5 ans » 07 77 96 68 03

ALSH « Les Katchouks 6-11 ans ». 06 17 41 19 87 Mercredis et Vacances scolaires : 7h30 à 18h ALSH « Adolescents » 12-17 ans, 06 75 07 62 00

Mercredi : 13h à 18h - Vendredi : 16h à 19h -Vacances scolaires : 9h à 18h

Collège: 04 99 62 31 70 HÉRAULTTRANSPORT (bus 617): 0434888999 LAPAROISSE: 0467554640 (Messedimanche 11h)

MONTARNAUD (ÉGLISE) À MONTPELLIER (MOSSON) 6h28-6h50* • 6h54-7h15* • 7h02-7h20 • 8h19-8h40 • Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30 9h19-9h40 • 10h38-11h00 • 12h39-13h00 • 13h39-14h • Mercredi, jeudi et samedi: 9h à 12h. 14h48-15h20 • 17h14-17h35 • 18h19-18h40.

MONTPELLIER (MOSSON) À MONTARNAUD (LOU PRADAS) • Vendredi, 7h30 à 12h45 : Esplanade 8h10-8h27 • 10h15-10h36 • 2h40-12h57 • 13h20-13h37 • Dimanche, 8h à 12h30 : Esplanade • 15h15-15h32. 16h15-16h32 • 17h15-17h32 • 18h15-

 Samedi, 8h30à 19h: parking primeur/Secret Pains. • Dimanche, 8h30à13h:parkingprimeur/SecretPains. Horaires du lundi au samedi (sauf*: du lundi au vendredi)

PERCEPTION Clermontl'Hérault: 0467960131

Mardi : 16h30 à 18h30 - Mercredi : 9h à 12h et 14h

à 18h30-Vendredi: 15h à 18h30-Samedi: 9h à 12h

Accueil Périscolaire Élémentaire: 06 17 41 19 87

Accueil Périscolaire Maternelle: 07 77 96 68 03

Accueil et Scolaire

Crèche "Le Berceau": 04 67 67 87 65

École Maternelle : 04 67 55 48 82

École Élémentaire : 04 67 55 56 99

Cantine: 04 67 55 40 84

« Mensuel N°141 - Octobre 2021 »

Pour la prochaine parution, merci de transmettre vos informations par email, ou à l'accueil de la Mairie, <u>au plus tard</u> le vendredi 3 **septembre 2021**. Contact: service.communication@montarnaud.fr

Arrêt «Pôle d'échange» ZAE La Tour : 662 / 663 / 673 / 681

18h32 • 18h45-19h02 • 19h35-19h52

LE MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

Septembre n°140 2021



80, avenue Gilbert Sénès - 34570 Montarnaud - Téléphone : 04 67 55 40 84 - Fax : 04 67 55 52 65 - contact@montarnaud.fr www.montarnaud.com - T Ville de Montarnaud

Evénements et animations



Sous réserve et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

• Vendredi 3 septembre de 15h à 19h30 : Collecte de Sang

La collecte de l'Établissement Français du Sang aura lieu dans la salle des fêtes. Contact : EFS, 04 67 61 64 06.

• Samedi 4 septembre de 10h à 13h : Journée des Associations

Les associations montarnéennes vous attendent sur l'Esplanade Jean Moulin. La Bibliothèque Municipale, le Multimédia ainsi que le Service Jeunesse seront également présents pour vous présenter leurs services et actions. L'association « Homo Ludens et Associés » animera un espace jeux de 10h à 13h. Contact : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84.

• Lundi 6 et vendredi 10 septembre à 20h : Soirées « Portes Ouvertes Aïkido »

L'Aïkido Club de Montarnaud rouvre ses portes et vous invite à deux cours d'essais « découvertes » : Pratique mixte de l'Aïkido et ses techniques d'auto-défense sans distinction d'âge, sous la direction de N. De Araujo (4^e dan – Brevet d'Etat). Voie martiale sans compétition, l'Aïkido impose de détruire l'agressivité de son adversaire en lui démontrant l'inutilité de son attaque. Discipline physique et morale complète, l'Aïkido permet de développer la maîtrise de soi et d'assurer un développement harmonieux du corps. Plus d'infos sur le site : aikido-montarnaud.fr Contact: Nicolas De Araujo, 06 81 19 62 57 nicolas.de.araujo@gmail.com.

• Vendredi 10 septembre à 18h : Rencontre autour du « Roman Graphique »

La Bibliothèque propose cette rencontre aimée par Librairie Planètes Interdites. Contact : Bibliothèque, 04 67 55 40 84.

• Samedi 18 et dimanche 19 septembre : JEP 2021

« À la découverte du patrimoine naturel »

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), la Municipalité organise un week-end sur le thème « Montarnaud, sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle... ». Les points de rendez-vous seront dans le jardin de la salle des fêtes :

SAMEDI: L'association « Rando Montarnaud » propose deux randonnées* le long du fameux chemin de pèlerinage (GR 653) (*ANIMAUX NON ADMIS, POUSSETTES/FAUTEUILS NON

• **Départ 9h.** direction Pioch de Trémoulèdes (durée 3h à 4h).

• 12h30, Apéro et Repas tiré du sac au retour dans le jardin de la salle des fêtes.

• Départ 14h, Balade* familiale et ludique en direction de Bel Air (durée 2h), en partenariat avec l'association « Garrigue Gourmande ».

DIMANCHE:

• 10h, Balade contée* « Sur les traces de Saint Jacques » avec la conteuse Françoise Cadène, à partir de 7 ans.

• 12h, Apéro et repas tiré du sac au retour dans le jardin de la salle des

• 13h45 à 18h, Jeu de piste familial, organisé par « Anima Ter ». Départs en continu par groupe ou famille, équipés d'un

smartphone, à la découverte du parcours patrimonial et d'autres animations surprises!

Pour chaque activité, inscription obligatoire par téléphone à la mairie jusqu'au mercredi 15 septembre. Contact : Mairie, 04 67 55 40 84.





• Samedi 18 septembre à 20h30 : Théâtre « 8 Femmes »

La Municipalité vous invite à découvrir cette comédie policière et musicale de Robert Thomas et mise en scène par Fred Tournaire et Le Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault (TPVH), à la salle des fêtes.

« Dans les années 50, on se prépare à fêter Noël dans une grande demeure bourgeoise. Mais une découverte macabre bouleverse cependant ce jour de fête...Le maître de maison est retrouvé mort, assassiné dans son lit avec un poignard planté dans le dos. Autour de lui, huit femmes... Chacune a un secret jalousement gardé qu'il faut mettre au jour, car l'une d'entre elles est coupable. Mais laquelle ? »

Entrée gratuite. Tout public. Contacts : Mairie de Montarnaud, 04 67 55 40 84, Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault, tpvh34000@gmail.com

• Samedi 2 octobre de 20h à 23h : Nuit de la lecture : « 3, 2, 1...Lisons! »

Le Ministère de la Culture organise la « Nuit de la lecture » comme chaque année. Cette nouvelle édition s'articule autour du thème « Relire le monde ». La Bibliothèque invite les Petits Champions de la lecture et les autres enfants à partir de 8 ans à venir lire un extrait de leur livre préféré, à la salle des fêtes! Parents et amis sont également conviés pour partager leurs lectures ou leurs coups de cœur.

Le Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault (TPVH) clôturera la soirée avec une lecture surprise. Venez fêter avec nous le plaisir de lire en participant et/ou en écoutant! Contact: Bibliothèque, 04 67 55 48 16.

• Samedi 9 octobre à 20h30 : Cinéma

La Municipalité organise la reprise des séances cinéma avec Cinéplan, à la salle des fêtes.

TARIF UNIQUE: 4€

... OUELOUES DATES À RETENIR

• Du 17 novembre au 18 décembre : **Exposition** « L'olivier et l'huile d'olive »

a Bibliothèque Municipale vous invite à cette exposition didactique : « L'olivier, arbre emblématique de Méditerranée est un symbole de longévité... Il est présent dans les textes religieux et dans la mythologie antic Quant à l'huile d'olive, elle est une base du régime crétois vanté pour ses bénéfices pour la santé. Elle est un production de la company de l ncontournable pour les assaisonnements et les cuissons. L'exposition vous permettra de mieux connaître l'arbre travers l'histoire, sa culture, la fabrication de l'huile ou encore choisir une variété... » Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

• Samedi 4 décembre à 11h : Rencontre-Dégustation « Olivier et huile d'olive - saveurs et traditions »

Venez découvrir l'histoire et les saveurs de l'huile d'olive! Félix Monteils, producteur indépendant au Mas Dieu (Montarnaud) vous présentera l'histoire de l'olivier, différentes variétés d'olives, les procédés de fabrication de l'huile et vous fera déguster sa production.

Ados-adultes - A la salle du Conseil de la mairie

Nombre de places limitées. Inscription obligatoire jusqu'au 1er décembre 2021.

Contact : Bibliothèque Municipale, 04 67 55 48 16.



URBANISME

Le nouveau rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) est bientôt disponible et ses conclusions ne sont pas bonnes.

Le dérèglement climatique entraîne de nombreuses catastrophes en France et partout dans le monde, comme nous l'avons vu cet été. Des vies sont en jeu.

Face à tout cela nous devons collectivement rester vigilants.

Les règles d'urbanisme sont une des manières de lutter contre les dangers qu'entraîneraient des épisodes météorologiques exceptionnellement violents. Elles permettent, lorsqu'elles sont respectées, de faciliter le drainage et l'absorption par les sols des excès d'eau. C'est pourquoi, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les prescriptions qui vous sont adressées lors de la délivrance des permis de construire et autres autorisations de trayaux. Il en va de la sécurité de chacun

Ces règles sont élaborées en fonction des spécificités de chaque territoire et répondent à un impératif de sécurité contre les risques notamment d'inondation. En outre, en cas de catastrophe naturelle, seul le respect des dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) applicable sur notre commune et pris en compte lors de l'octroi des autori-

sations de travaux et permis de construire, conditionne pour l'assuré la possibilité de bénéficier de la prise en charge par les assurances de la réparation des dommages matériels subis. Il est rappelé qu'en cas de non-respect, une action sera engagée contre le contrevenant.

Notre commune est traversée par de nombreux cours d'eau. Un petit ruisseau peut vite se transformer en torrent en cas de forte précipitation.

Nous vous demandons par conséquent d'être solidaires les uns des autres. La sécurité de tous passe par le respect des règles édictées, même si elles sont parfois considérées comme trop contraignantes.

Ne construisez pas sans autorisation, n'imperméabilisez pas plus de surfaces que celles autorisées, et ne débordez pas des limites de votre propriété.

Le Service Urbanisme Municipal s'emploie à expliquer ces règles pour qu'elles soient comprises.

• RÈGLE DE BON VOISINAGE ET CIVISME

Rappel des horaires durant lesquels sont tolérés les travaux de bricolage et jardinage :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30,
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h,
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

En effet, peu de gens connaissent ces horaires et c'est une question qui est régulièrement posée à la mairie.

Pour aller plus loin, le guide du maire concernant les bruits de voisinage, établi par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB):

https://www.bruit.fr/images/particuliers/Ressources/Fiches_pratiques/guide maire bruits voisinage-min.pdf



Informations Générales



Toujours dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

• Permanences MLJ du mois

Les permanences de la Mission Locale des Jeunes (MLJ) se dérouleront à la salle du CCAS (derrière le bâtiment de la Mairie, à l'angle du parking) : les jeudi 16 et 30 septembre 2021, de 8h30 à 12h ou sur rendezvous. Contact : Isabel Segato, 04 67 54 91 45.

• Scrabble à Montarnaud

Le Club de Scrabble de Montarnaud va entamer sa 2º année d'existence. « Vous aimez ce jeu, vous appréciez les mots et les trésors de notre langue, alors ce club affilié à la Fédération Française de Scrabble[©] est fait pour vous ! » Les néophytes vont pouvoir découvrir les parties en duplicate. Réunions d'informations au préfabriqué (derrière le stade de tambourin) le jeudi 9 septembre à 20h et le vendredi 10 septembre à 14h. Contact : Laurent Arnaud, laurent.montarnaud@gmail.com, 06 22 56 16 51.

• Ecole de Cirque

Après 2 années difficiles « La Boîte aux Cirquouités » lance la rentrée cirque 2021-2022 : ateliers à partir de 1 an et demi jusqu'aux adultes - du loisir au perfectionnement - Agrès multiples : équilibre sur objet, jonglerie-acrobatie, jeux de scène aériens - Tous les renseignements sont en ligne sur notre site : pré-inscription fortement conseillée. Reprise prévisionnelle des ateliers courant septembre 2021. Contact : La Boîte aux Cirquouités, ecoledecirque-herault.fr, 07 71 05 65 93, ecoledecirque.labc@gmail.com

• Les randonnées de septembre 2021 de « Rando Montarnaud »

- Mercredi 8 : La Gardiole depuis l'Abbaye de Monceau (Gigean) 10 km dénivelé 200 m départ 8h
- Mercredi 15 : *Lecques (30)* 14,5 km- dénivelé 200 m départ 9h
- Mercredi 22 : *Puéchabon* 10 km dénivelé 220 m départ 8h
- Mercredi 29 : *Poussan Entre Lac de St Farriol et Capitelles* 15,8 km dénivelé 270 m départ 9h. Les départs se font sur le parking de l'école maternelle, à proximité de la halle aux sports. Contact : Alain Bottura, 06 52 42 85 00.

• Activité Fitness avec « Corpus Anima »

Reprise des cours dès le mardi 7 septembre 2021. Le prix de l'adhésion est de 50 euros à l'année. Chaque mardi à la salle des fêtes. 19h/20h – Pilates (renforcement musculaire profond) – 20h/21h – Stretching (étirements en douceur). Contact : Pascale Carlier, 06 22 67 57 92 - corpusanima34@gmail.com

• Ateliers d'écriture avec « l'Écrit-Tôt »

L'association l'Écrit-Tôt propose des ateliers d'écriture à raison d'une douzaine répartis sur l'année. Il s'agit de jeux d'écriture individuels ou collectifs, où l'on s'initie à la poésie, aux haïkus, aux fables, à l'art du récit... Ces ateliers, ludiques et conviviaux, permettent de libérer son imagination et sa créativité. La participation à ces ateliers se fait sur inscription à l'année. Attention le nombre de participants est limité. Pour plus d'informations sur les horaires et les tarifs. Contact : Emmanuelle Cabrol, assoc.lecritot@gmail.com, 06 31 97 70 21.

Piano à Cœur

Rentrée des pianistes au cœur de Montarnaud le lundi 13 septembre 2021. Nouveauté : Ateliers d'éveil musical et de solfège de 5 à 12 ans le mercredi matin. Site internet : https://www.pianoacoeurmontarnaud.fr Pour tout renseignement contacter Karine: 06 62 98 81 45.

Services Municipaux



Port du masque obligatoire / Gestes barrières à respecter / Nombre de personnes limité

• Bibliothèque Municipale - 04 67 55 48 16, bibliotheque@montarnaud.fr

<u>Horaires</u>: Mardi de 16h30 à 18h30 // Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 // Vendredi de 15h à 18h30 // Samedi de 9h à 12h

Jeux de société aux heures d'ouverture, vous pouvez profiter d'une sélection de jeux sur place.

• Espace Multimédia Municipal : 06 20 92 22 24, multimedia@montarnaud.fr

Accès libre tout public : lundi de 16h à 18h (accueil à l'étage) et vendredi de 15h à 18h, à la bibliothèque.

Atelier découverte de jeux de société : Présentation de jeux de société chaque vendredi de 15h à 18h, sur rendez-vous, à la bibliothèque.

SOS Numérique: « Covid-19 : assistance télétravail, visio-conférence, paiement en ligne, démarches administratives, etc. » / Rendez-vous d'une heure, lundi ou vendredi / Tarifs : 2€ à 4€ de l'Heure.

• Service Jeunesse Municipal - 06 17 37 82 04, service.jeunesse@montarnaud.fr

- L'accueil de loisirs « Les Ouistitis » pour les 3/5 ans : 07 77 96 68 03 alsh.ouistitis@montarnaud.fr 30 places ouvertes.
- <u>L'accueil de loisirs « Les Katchouks » pour les 6/11 ans :</u> 06 17 41 19 87 alsh.katchouks@montarnaud.fr 36 places ouvertes à la journée // 1 groupe passerelle pour 12 enfants de 9 à 11 ans tous les mercredis matin. Les ALSH sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h, inscription à la journée ou ½ journée avec ou sans repas :
- Les demandes d'inscription pour les ALSH Ouistitis et Katchouks se font uniquement par email et votre dossier périscolaire/extrascolaire doit être à jour.

• L'accueil de loisirs « Adolescents » pour les 12/17 ans :

06 75 07 62 00 - alsh.ados@montarnaud.fr

L'ALSH Adolescents est ouvert en période scolaire, les mercredis de 13h à 18h et les vendredis de 16h à 19h. Pendant les vacances, ouverture à la journée complète de 9h à 18h, du lundi au vendredi, avec possibilité de restauration sur place sur inscription.

Informations Générales (suite)

pass companies of the c

Club de Football « ASMPV »

Le mercredi 1^{er} septembre 2021 est la journée générale de reprise pour les entraînements. A cette occasion une permanence pour les inscriptions se tiendra à partir de 14h au stade de foot Henri Guigou. Après cette date les permanences auront lieu du lundi au vendredi de 18h à 20h. Le premier Match de l'équipe Senior pour la Coupe de France aura lieu le 29 août 2021 à Teyran, suivi d'un match au Grau du Roi le 11 septembre 2021. Concernant les matchs à domicile des Seniors 1 et 2, ceux-ci se joueront au Stade Serge Corbières à Pignan. A la suite d'un changement de bureau et pour tout renseignement vous pouvez joindre Gérard Guigou au 06 52 79 67 49 ou Jean-Michel Garcia au 06 51 95 10 84.

Reprise des activités du Zoom Photo Club

Dès le mercredi 8 septembre 2021, les ateliers et les cours reprendront le mercredi soir à partir 20h30 et le samedi matin à partir 10h. D'autres activités telles que sorties mensuelles, mini concours, intervenants extérieurs, expositions... seront organisées. Contact : Claudine Pioch, 06 13 15 15 71.

Vie Municipale (suite)

• CIRCULATION: PROJET « ZONE 30 » À MONTARNAUD

Pour un village apaisé et plus sûr, nous avons la volonté d'étendre la zone limitée à 30 km/h à l'ensemble de la commune de Montarnaud. Cette mesure est actuellement à l'étude pour une mise en application avant la fin de l'année.

Dans une « Zone 30 » chacun retrouve sérénité et sécurité : les riverains subissent moins de nuisances sonores ; les piétons se sentent plus en sécurité ; les cyclistes sont moins stressés par le trafic, et les automobilistes circulent loin des embouteillages.

- <u>Plus sûr à 30 km/h</u>: 13 mètres suffisent pour s'arrêter en cas d'urgence. À 50 km/h, il faut 28 mètres : 15 mètres de gagnés pour plus de sécurité.
- <u>Plus fluide</u>, en roulant à 30 km/h : il est plus aisé de s'engager dans les ronds-points, de respecter les priorités à droite, de faire attention à tous... Moins de freinages brusques, c'est moins de bouchons et moins de stress!
- <u>Plus silencieux</u>, en circulant à 30 km/h : on réduit de 3 décibels le volume sonore. Cela revient à diviser le bruit par deux !
- <u>Plus respectueux de l'environnement</u>, une zone 30 permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, car grâce à ses aménagements spécifiques, elle favorise les déplacements doux : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette. Et parce qu'en réduisant sa vitesse, on rejette moins de CO₂.

LE CODE DES ZONES 30

Automobilistes et utilisateurs de deux-roues motorisés :

- Roulez doucement, 30 km/h maxi!
- Soyez attentifs, notamment aux piétons qui peuvent traverser n'importe où.
- La priorité à droite s'applique à tous les carrefours.
- Soyez prêts à croiser des cyclistes circulant à contre-sens dans les rues à sens unique.

Piétons

- Vous pouvez traverser n'importe où, à condition de signaler distinctement votre intention.
- Avant de traverser une voie, même à sens unique, pensez à regarder à gauche, puis à droite, puis à nouveau à gauche : un cycliste pourrait arriver en sens inverse!
- Restez vigilants et attentifs à la circulation.

Cycliste

- Vous pouvez circuler à contre-sens dans les rues à sens unique.
- Soyez attentifs aux piétons, qui peuvent traverser n'importe où.
- À tous les carrefours, respectez la priorité à droite.
- Ne roulez pas sur les trottoirs et utilisez les stationnements réservés aux deux-roues.



